

Communiqué du 19 janvier 2021

Les enquêtes publiques sur les projets éoliens en Dordogne se suivent et se ressemblent : l'éolien est inadapté au Périgord

Le collectif FORCE PÉRIGORD et les autres associations de protection de la nature du Périgord se félicitent de l'avis défavorable rendu par la commission d'enquête qui a conduit l'enquête publique du projet éolien du Petit Bos à Milhac-de-Nontron.

Voir le rapport ainsi que les conclusions et avis motivé de la commission d'enquête sur le site de la préfecture de la Dordogne :

<https://www.dordogne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Eau-Biodiversite-Risques/Enquetes-publiques2/Projet-de-parc-eolien-du-Petit-Bos-Milhac-de-Nontron-SARL-CHAMPS-GAZANIA-SOLVEO-ENERGIE>

Il s'agit de la 5^{ème} enquête publique sur un projet éolien en Dordogne. Figurent ci-après la liste de ces enquêtes publiques avec les communes concernées, l'année de l'enquête publique, le nombre d'observations du public défavorables au projet et le pourcentage de ces avis défavorables :

- La-Rochebeaucourt-et-Argentine et Champagne-et-Fontaines, en 2014 ; défavorables : 371 , 95 % ;
- Parcoul-Chenaud et Saint-Aulaye-Puymangou, en 2016 ; défavorables : 1781, 94 % ;
- Saint-Saud-Lacoussière et Saint-Jory-de-Chalais, en 2019 ; défavorables : 1812, 97 % ;
- Verteillac-Cherval, en 2020 ; défavorables : 1295 , 94 % ;
- Milhac-de-Nontron, en 2020 ; défavorables : 2139 , 99 % ;

Ces enquêtes se suivent et se ressemblent. On constate à chaque fois :

- une très forte opposition des élus, des acteurs locaux et de la population ;
- la très riche biodiversité des emplacements choisis par les développeurs.

Toutes ces enquêtes publiques sur l'éolien en Dordogne ont fait l'objet d'un avis défavorable des commissaires enquêteurs à l'exception de celle de Parcoul-Puymangou qui a donné lieu à un avis « favorable sous réserves » avec 5 réserves et 7 recommandations. Tant que les réserves ne sont pas levées, l'avis doit être considéré comme défavorable. Parmi ces réserves figure la surestimation de la production d'électricité par le développeur, qui prévoit un rendement (facteur de charge) de 33,5% alors que la moyenne sur 5 ans du nord de la Nouvelle-Aquitaine, plus venté, n'est que de 19%.

Ces enquêtes confirment ce qui était mis en évidence depuis plusieurs années avec force par de nombreux acteurs de notre département, à commencer par les élus, dont le conseil départemental, des parlementaires et de très nombreux maires. Derrière eux le Périgord s'est levé pour faire barrage à une solution totalement inadaptée à notre territoire avec de nombreux arguments.

Voir ci-joint le document : « Ensemble pour un Périgord sans éoliennes ».

Informations : 06 28 22 54 52